

DIRECTION ACTION TERRITORIALE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

DIRECTION DE QUARTIERS CENTRE

Dossier suivi par : Françoise Michel

Téléphone : 02 23 62 11 25

E-mail : dqc@ville-rennes.fr

Rennes, le 27 février 2018

Compte rendu de la réunion publique du 13 février 2018 Aménagement de la place Saint-Germain

Présents: M. Didier Le Bougeant, adjoint au maire, élu en charge du quartier

....

Mme Sonia Démé, M. Harold Delaunay, Direction de l'Espace Public et des Infrastructures, Mmes Anne Lopez-Mariani, Françoise Michel, Direction de Quartiers centre, Mme Elise Calvez, M. Nicolas Guillas, M. Jean Louis Serre, M. Christian Pradier, M. Philippe de Roquefeuil, M. Bernard Metzler, M. Yann Guillery, VINO e Gusto, M. Jean Marc Leblanc et Mme Françoise Guennoc, Carré Rennais, M. Tanguy Rio, Auto Ecole St Germain, M. Dominique Fournier, St Germain des Champs, Mme Laure Massuel, M. Francis Lebreton Menard, M. Christian Simon, Mme Rohou, Mme Hardouin, M. Erwan Corre, M. Christian Recource, M. Jean-Yves Massard, M. et Mme Garrec, M. François Guillaume Derrien, Ouest France, Mme Taillandier, M. Matthieu Sevestre, M. Yves Moenner, Mme Françoise Lavoix, Mme Chloé Le Coz, M. Roman Le Furaut, M. Nicolas Decouvelaere, Archipel Habitat, M. William Guihard, Mme Veronique Moreau, M. Jean François Fortin, M. Jean Paul Simon, Mme Marie Thérèse Fava

Excusés: Mme Anne Le Gal La Salle

Mme Démé rappelle que le projet a été élaboré avec un groupe d'habitants et de commerçants ayant participé à des ateliers de concertation à partir de janvier 2015. Il a été accompagné par le paysagiste-conseil de la Ville, M. Christophe DELMAR. Collégalement et après avoir pris connaissance des contraintes techniques, le groupe a retenu les principes suivants:

- la création d'une aire piétonne sous contrôle d'accès sur l'ensemble du périmètre d'aménagement,
- la présence de l'eau,
- la préservation de l'ambiance intimiste de la place,
- un usage affirmé pour le contour de l'église,
- la présence du végétal,
- le retour du marché le mercredi matin.

L'accès à la place sera contrôlé par bornes rétractables en 3 points. L'entrée se fera par la rue des Francs Bourgeois et la sortie par la rue de Corbin. La rue du Vau Saint-Germain sera entrée-sortie. Les riverains auront bien sûr accès à leurs garages et au pied de leur habitation pour déposer personnes et courses mais ne pourront stationner –un des paramètres définissant l'espace piétonnier est le non-stationnement de véhicules. Les véhicules de collecte et de secours auront accès. L'horaire d'abaissement des bornes pour un accès libre et particulièrement pour les livraisons des commerces sera calqué sur celui du centre-ville.

L'espace central pourra accueillir des événements culturels ou autres, être un espace de détente ou encore de jeu pour les enfants.

Une mise en lumière de la place est prévue(en console sur le pourtour de la place et sur filin pour le centre), ainsi qu'un éclairage par l'intérieur des vitraux de l'église.

Trois Points d'Apport Volontaire pour les déchets ont été positionnés: rue de Corbin, rue des Francs Bourgeois et quai Chateaubriand.

Le sol sera dallé de deux couleurs de granit différentes entre le centre et la tour de la place.

Afin de limiter les contraintes liées au chantier programmé pour fin avril début mai 2018, il est convenu qu'une information anticipée serait faite au plus près des commerçants et des riverains; il est assuré par M. Le Bougeant que les activités de la place fonctionneront malgré les travaux.

Questions ou remarques des riverains ou commerçants	Réponses ou commentaires
- stationnement illégal et anarchique rue des Francs bourgeois: -> anticiper la pose des bornes rétractables ?	- c'est techniquement impossible en cours de chantier pour des raisons de raccordement au réseau électrique. -> il est envisageable de renforcer la signalisation jusqu'en mars 2019, date du chantier dans cette rue.
- aménagement de la rue Derval - sens de circulation après aménagement de la place.	- cette rue est hors du périmètre de l'opération présente. Toutefois, elle présente un intérêt patrimonial dont la mise en valeur pourrait être étudiée. - sens inchangé après le chantier : Nord -> Sud puis Corbin et sortie sur Gambetta.
- Compensation en cas d'accès impossible aux parkings privés	- Ces désagréments ne devraient être que ponctuels. Des cartons de stationnement permettant de stationner gratuitement sur la voie publique seront alors disponibles pour les riverains concernés, auprès de la Direction de Quartiers Centre.
- demande de caméras de sécurité	- des caméras sont prévues en lien avec la station de métro.
- collecte des cartons	- collecte identique à celle d'aujourd'hui: présentation des cartons pliés devant chaque commerce
- emplacement du marché ?	- positionnement orienté nord /sud devant la façade ouest. Le marché accueillera le même nombre d'étals qu'actuellement.
- les plantations	- L'aménagement prévoit la plantation d'arbres de grande taille en pleine terre. Cela est rendu possible par la profondeur importante de la boîte du métro. Le dispositif est différent de celui de la place Hoche, où les fosses d'arbres avaient été mal conçues à l'origine (d'où une intervention technique avec replantation en 2017). Les essences qui seront plantées place Saint Germain ne sont pas encore définies.
- le dalot (canal rectangulaire souterrain pour le transport des eaux) Derval -> Corbin est très ancien, at-il été repéré ?	- oui, il est bien repéré et n'est pas touché par le positionnement des points d'apport volontaire.
- crainte de ne voir que des terrasses fermées sous plastique	- la Ville engage actuellement une réflexion sur une future "charte terrasses" applicable à certaines places, dont Saint Germain. L'objectif est de définir cette charte, en partenariat avec les commerçants, avant la fin de l'année.

<ul style="list-style-type: none"> - une œuvre d'art sur la place ? - la présence de l'eau ? 	<ul style="list-style-type: none"> - il était initialement prévu de réaliser une commande publique d'une œuvre artistique. Finalement, l'espace disponible permettait difficilement de mettre en valeur cette œuvre. Un travail spécifique sur la présence de l'eau a en revanche été engagé, avec l'aide d'un fontainier et d'un designer. Il est envisagé au nord ouest de l'espace central, un aménagement ludique au sol avec brumisateurs et jets d'eau dynamiques.
<ul style="list-style-type: none"> - demande d'une Webcam sur la place pour répondre à l'essor touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - à étudier

A noter:

- le parking Kléber accueille actuellement les futurs abonnés sur liste d'attente.
- septembre 2019, ouverture de 8 classes maternelles dans le bâtiment Pasteur, dans lequel les travaux viennent de commencer.

